



REGLEMENT INTERIEUR TOURNOI INTERNE 2014-2015

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise un tournoi interne.

Tournoi interne et homologué FFE, ouverts aux joueurs du club avec un Elo maximum de 1700 Elo.

La licence A est obligatoire pour participer à ce tournoi.

Le tournoi est organisé du 29/11/2014 au 28/03/2015 dans les locaux du club de Rennes Paul Bert situé au 30, bis rue de Paris à Rennes.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse.

Une accélération sera possible (nombre important de joueurs, différence de niveau importante).

Seront appariés à la 1^o ronde tous les joueurs présents au moment du pointage.

Article 3 :

Cadence : 0h50mn + 10s/cp.

Nombre de rondes : 5

Les parties seront comptabilisées pour le classement Elo du mois de mai 2015.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le samedi 29 novembre jusqu'à 10h00.

Date et heure de la ronde 1: le samedi 29 novembre 2014 à 10h00

Tournoi Interne TI_CPB - Homologation FFE 32312

<http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=32312>

Affichage des résultats et des classements au fil des parties jouées sur le site internet du club :

<http://www.rennespaulbert-echecs.fr/>

Les rondes 2, 3 et 4 doivent être respectivement jouées pour le 17 janvier, 7 mars et le 25 mars au plus tard.

Toutes les parties sont jouées au club aux heures d'ouverture du club (mercredi ou samedi) avec la présence d'un arbitre.

Date et heure de la dernière ronde : le samedi 28 mars à 10h00.

Remise de prix le samedi 28 mars à 12h00.

Seuls les horaires des rondes 1 et 5 sont imposés.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Article 6 :

Pas de prix en numéraire

Prix :

Au 1^o: 1 coupe + 1 lot

Au 2°: 1 coupe
Au 3°: 1 coupe
Au 1° moins de 14 ans : 1 médaille d'or
Au 2° moins de 14 ans: 1 médaille d'argent
Au 3° moins de 14 ans: 1 médaille de bronze
Au 1° moins de 10 ans: 1 médaille d'or
Au 2° moins de 10 ans: 1 médaille d'argent
Au 3° moins de 10 ans: 1 médaille de bronze
A la 1° féminine : 1 médaille d'or

Article 7 :

Départage des ex aequo : Buchholz - Performance

Article 8 :

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - AF2

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN - AF2

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes le 23 novembre 2014
(s) BLEUZEN